

7600 Series

Version 2.3

Date de révision 04/20/2021

Date d'impression 04/20/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : Evalith® 7603 - 7607 - 7610 - 7611 - 7613 - 7614 - 7615 -
7640 - 7694

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville

Adresse : P.O. Box 5108
Denver, CO USA 80127

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Tapis, Plafonnage, Parement d'isolation de conduit, Sol,
Parement pour toiture terrasse

Préparé par : productsafety@jm.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Des traces de formaldéhyde peuvent être dégagées lors du contact avec l'humidité. Ce dégagement est prépondérant sous des conditions de forte chaleur et de l'humidité.

Abrasion mécanique temporaire (démangeaison) de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut se produire lors de l'exposition à des particules lors de la manipulation de ce produit et ne peut pas se produire sans contact direct.

Les effets de l'abrasion devraient disparaître après arrêt de l'exposition.

En cas d'exposition supérieure à la limite préconisée, utiliser un appareil respiratoire ou un masque anti-poussière approprié certifié NIOSH.

Dans les applications typiques les limites d'exposition applicables ne devraient pas être dépassées.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Nature chimique**

Non tissé de fibres de verre liées avec un liant à base d'urée-formaldéhyde modifiée dans un procédé par voie humide. Les fibres de verre ensimées dans ces voiles offrent une excellente résistance et flexibilité.

Composants dangereux

Non dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015), lorsqu'il est utilisé comme prévu.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

7600 Series

Version 2.3

Date de révision 04/20/2021

Date d'impression 04/20/2021

Conseils généraux	:	Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas d'inhalation	:	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact oculaire, retirez les lentilles et rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau, aussi sous les paupières, pendant 15 minutes au moins. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau pour enlever la poussière ou de fibres et de boire beaucoup d'eau pour aider à réduire.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Inconnu.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Éviter la formation de poussière.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Recueillir mécaniquement. Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Conseils pour une manipulation sans danger	:	Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Conditions de stockage sûres	:	Conserver dans un endroit sec et frais.
Matières à éviter	:	Pas de matières à signaler spécialement.
D'autres informations sur la stabilité du stockage	:	Stable à température et pression ambiantes normales.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

7600 Series

Version 2.3

Date de révision 04/20/2021

Date d'impression 04/20/2021

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Poussière inerte ou nuisible, Particules non réglementées par ailleurs (PNOR)	Non attribuée	PEL (Poussière totale)	15 mg/m ³	OSHA
		PEL (Fraction respirable)	5 mg/m ³	OSHA

En cas d'exposition supérieure à la limite préconisée, utiliser un appareil respiratoire ou un masque anti-poussière approprié certifié NIOSH.

Dans les applications typiques les limites d'exposition applicables ne devraient pas être dépassées.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : solide
 Couleur : Donnée non disponible
 Odeur : légère
 Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Sans objet

Point/intervalle de fusion : Sans objet
 Point/intervalle d'ébullition : Sans objet
 Point d'éclair : Sans objet
 Taux d'évaporation : Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible
 Limite d'explosivité, supérieure : Sans objet

Limite d'explosivité, inférieure : Sans objet

Pression de vapeur : Sans objet

Densité de vapeur relative : Sans objet

7600 Series

Version 2.3

Date de révision 04/20/2021

Date d'impression 04/20/2021

dégager qui ne présentent pas de risque pour la santé si leur concentration ne dépasse pas les limites d'exposition recommandées pour les particules non réglementées autrement (fraction inhalable et alvéolaire). Abrasion mécanique temporaire (démangeaison) de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut se produire lors de l'exposition à des particules lors de la manipulation de ce produit et ne peut pas se produire sans contact direct. Les effets de l'abrasion devraient disparaître après arrêt de l'exposition. Les fibres de verre à filament continu ne possèdent pas de plan de clivage qui permettrait une cassure dans le sens de la longueur et induirait une réduction du diamètre de la fibre. Si cassure il y a, elles ont lieu transversalement résultant en la formation de fibres de même diamètre que les fibres d'origine. Un examen au microscope des poussières de verre broyé et pulvérisé montre la présence de petites quantités de particules de poussière inhalables. Parmi ces particules, certaines ayant une forme semblable à une fibre en terme de rapport longueur/diamètre sont appelées "éclats". On peut nettement observer toutefois qu'il ne s'agit pas de fibres de forme régulière, mais plutôt des particules irrégulières à taille de fibre. À notre connaissance, les niveaux d'exposition à ces particules inhalables, mesurés sur nos sites de production, sont de 50 à 1000 fois inférieurs aux limites d'exposition admissibles. L'exposition peut varier selon les conditions environnementales et d'opération et la durée d'exposition.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Vu les propriétés de ce produit, aucun danger écologique est prévisible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : En accord avec les règlements locaux et nationaux.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations pour le transport international**

Ces produits ne sont pas considérés comme des matières dangereuses en vertu des règlements internationaux sur le transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

7600 Series

Version 2.3

Date de révision 04/20/2021

Date d'impression 04/20/2021

Liste TSCA

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Non pertinent
Liste de Produits Chimiques

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-
Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40
CFR 707, sous-partie D) : Non pertinent

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

Ce produit ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux tel que défini à la section 112 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris formaldéhyde, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont soit inscrites à l'inventaire TSCA ou sont en conformité avec une exemption de l'inventaire TSCA.

DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Autres informations**

Date de révision : 04/20/2021

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.